

# COMMUNE DE SORAL



Législature 2025-2030  
Délibération No 3 / 2025  
Séance du 13 octobre 2025

## Proposition du Conseil administratif d'adopter les modifications au règlement du Conseil municipal

---

Vu le règlement du Conseil municipal du 22 décembre 2020,

Vu la nouvelle législature officiellement en place,

Vu la présentation des modifications en séance du Conseil municipal du 8 septembre 2025,

Conformément à l'article 17 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

le conseil municipal

### DECIDE

par 10 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. D'adopter les modifications apportées au règlement du Conseil municipal du 22 décembre 2020, telles qu'elles figurent dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération.
2. De fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'approbation par le département compétent.